

## DEPARTEMENT DU FINISTERE COMMUNE DE COMBRIT

## CONSEIL MUNICIPAL DU 11 mars 2025 A 20H00 (Extrait du registre des délibérations)

L'an deux mille vingt-cinq, le onze mars à 20h00, le Conseil Municipal de Combrit, légalement convoqué le cinq mars, s'est réuni à l'espace sportif de Croas Ver, rue du Stade, sous la présidence de Monsieur **Christian LOUSSOUARN**, Maire de Combrit-Sainte Marine.

## Etaient présents :

Gérard BRAUD, Frédéric CHAUVEL, Jean-Claude DUPRE, Pascal DOURLEN, Marie-Rose DUVAL, Jean-Michel GAUTIER, André HAMON, , Marie Christine KERVEILLANT, Sophie LECERF, Michèle LE GALL, Brigitte LE GALL-LE BERRE, Aurélie LE GOFF, Anne Marie L'HELGOUARC'H, Christian LOUSSOUARN, Valérie PARMENTIER, , Maryannick PICARD, Thierry TOULEMONT, Gérard YVE

Absents ayant donné procuration:

Adélaïde AMELOT à Brigitte LE GALL-LE BERRE Pierre NELIAS à Aurélie LE GOFF Yannick JENOUVRIER à Gérard YVE Hervé LE TROADEC à DOURLEN Pascal

Absents excusés

Christelle DANIELOU-GOURLAOUEN
Catherine MONTREUIL
Gwenaël PENNARUN

Absents

Christine BENABDELMALEK Monique IN

Le procès verbal du Conseil Municipal du 17 février 2025 est adopté à l'unanimité

Le Conseil Municipal a désigné M. Thierry TOULEMONT comme secrétaire de séance.

## 2025-12 SUBVENTIONS ET ADHESIONS 2025 AUX ASSOCIATIONS

Monsieur Frédéric CHAUVEL, adjoint aux finances, présente le dossier. Vu l'avis favorable de la commission « finances » en date du 4 mars 2025 ; Le Conseil Municipal, doit approuver les subventions et adhésions suivantes :

Association	2024	2025
	octroyée	appel à adhésion
A.R.B.R.E.S	45,00€	50,00€
ASSOCIATION LES ABRIS DU MARIN	75,00€	75,00 €
ASSOCIATION LUCIEN SIMON	60,00€	60,00€
BRUDED	1 468,08 €	1 496,34 €
CAUE FINISTERE	150,00€	150,00 €
COLLECTIF DES BIBLIOTHEQUES	40,00€	40,00 €
EAU ET RIVIERES DE BRETAGNE	250,00€	250,00 €
FONDATION DU PATRIMOINE	500,00€	500,00€

Nbre de conseillers en exercice : 27

Quorum: 14

Nbre de présents : 18 Nbre de procurations : 4 Nbre de votants : 22 Nbre d'absents : 5

Envoyé en préfecture le 13/03/2025 Reçu en préfecture le 13/03/2025

Publié le

ID: 029-212900377-20250312-DEL\_2025\_12-DE

LABEL VILLE PRUDENTE			450,00€
OCEADE CONCARNEAU		60,00 €	50,00€
THERSIQUEL			10,00€
	TOTAL	2 648,08 €	3 131,34 €

	2024 octroyée		2025		
Associations combritoises			dem	andée	Observations
	Fonctionne ment	Exceptionnel le	Fonctionne ment	Exceptionnel le	Observations
APE ECOLE PRIVEE NOTRE DAME DE LA CLARTE	500€		500 €		
APE ECOLE PUBLIQUE DANIELLE KERNAFFLEN	500€	800€	500€		
APE ECOLE PUBLIQUE DE SAINTE MARINE	230€	500€	250€		
APPO (Association Pêcheurs Plaisanciers de l'Odet)	300 €		300€		
ASTERISMES	300 €	1 500 €	300€	1 200 €	
BAGAD ET CERCLE CELTIQUE DE COMBRIT	2 250 €	300€	2 500 €	1 000 €	organisation 70 ans
BASKET COMBRITOIS	3 000 €		2 600 €		
BREIZH COMBAT BOXING CLUB (hors combrit années précédentes)				2 000 €	Gala de boxe en juin/achat ring mobi
CASSOCIATION (La)	1 500 €	2 000 €	1 500 €	2 000 €	soirée du 15 août : 3 groupes et sonorisation adaptée
COMBRIT SAINTE MARINE FOOTBALL CLUB	2 000 €	2 400 €	2 000 €	2 400 €	Mondial pupilles
COMITE DE JUMELAGE COMBRIT- GRAFENHAUSEN	300 €		300€		
COMITE DES OEUVRES SOCIAL DU PERSONNEL COMMUNAL	6 600 €		6 930 €		110€x63 agents
COMPAGNIE BRAVO THEATRE	1 000 €		600€		
COURLIS (Les)	500€		500€		
FÊTE PAYSANNE	1 500 €		1 000 €		
FNACA	300 €		300 €		
JARDINS PARTAGES DE PENMORVAN ( Les)	300 €		300 €	500 €	forage dans jardin
JOURS DE FAITES MEIN HA DOUR	400 € 500 €		500 € 500 €	500 €	Edition d'un ouvrage
IVILIN TIA DOUN	300 €		300 €	300 0	Luition a un ouvrage
MUSIQUE EN PAYS BIGOUDEN			300 €	250 €	3 concerts classique en mai et août

Envoyé en préfecture le 13/03/2025 Reçu en préfecture le 13/03/2025

Publié le

ID: 029-212900377-20250312-DEL\_2025\_12-DE

	î	ř.	וטו	. 029-212900377-	20250312-DEL_2025_12-DE
,					championnat senior et vétérans et troc et
PETANQUE COMBRITOISE (La)	500 €		300€	200 €	puces juillet 2025
PLUENN BRAV KOMBRID	350 €		350€		
REFLETS DE SAINTE MARINE (Les)			300€		
SPORT ET LOISIRS	1 000 €		700 €		
TEAM MARARA VA'A et ORI TAHITI	300€		500€		
UNION BRETONNE DES COMBATTANTS	300€		300€		
UNION SPORTIVE BIGOUDENE VOLLEY-BALL			300€		
TOTAL	24 430 €	7 500 €	24 430 €	10 050 €	

Association hors Combrit	2024	2025 demandée		
	octroyée	Fonctionnement	Exceptionnelle	Observations
ADAPEI	150,00€	150,00 €		
AMICALE DU DON DU SANG EN PAYS BIGOUDEN	100,00€	80,00€		
APE COLLEGE LAENNEC (Association des Parents d'Elèves)		150,00€		113 élèves de combrit
AS COLLEGE LAENNEC (Association Sportive)		150,00 €		42 élèves de combrit
BIBLIOTHEQUE SONORE DE QUIMPER ET DU FINISTERE	100,00€	100,00€		4 combritois
BREIZH COMBAT BOXING CLUB (voir onglet Combrit)	250,00€			
CAB - CLUB ATHLETIQUE BIGOUDEN	300,00€	300,00 €		20 combritois
COLLECTIF DES BIBLIOTHEQUES	211,80€	220,05 €		0,05/hab 4401
DANSAMBLE			80,00€	8 combritois- spectacle de danse au Triskell
DDEN	100,00€	100,00 €		
EAUX ET RIVIERES DE BRETAGNE	55,00€	60,00€		
ELEVAGE ET PASSION EN PAYS BIGOUDEN	431,20€	440,10€		0.10/hab
ENFANCE ET PARTAGE		250,00 €		
ENTENTE ILE TUDY COMBRIT TENNIS DE TABLE	300,00€	300,00€	1500,00€	achats séparations aires de jeux
ESCALADE BIGOUDENNE	100,00€	50,00€	6	2 combritois
FRANCE ADOT 29		100,00€		
GAB29 - Agriculteurs Bio du Finistère		300,00 €	×	pour la transition écologique
HANDISPORT CORNOUAILLES QUIMPER	100,00€	100,00€		
IFAC-SUP'IFAC	200,00€	100,00€		1 élève
JEUNES SAPEURS POMPIERS		100,00€		
NAGEURS BIGOUDENS (Les)	300,00€	300,00€		29 combritois
NAPHTALINE ECOLE DE CIRQUE		300,00€		15 combritois

Envoyé en préfecture le 13/03/2025 Reçu en préfecture le 13/03/2025

Publié le

ID: 029-212900377-20250312-DEL\_2025\_12-DE

20			.D . 020 2 .20000 201	00012 DEL_2020_12 DE
PREVENTION ROUTIERE		250,00€		NOUVEAU
RESTAURANTS DU CŒUR FINISTERE (Les)	500,00€	500,00€		
REVES DE CLOWN	200,00€	100,00€		
RUGBY CLUB BIGOUDEN	300,00€	120,00€		4 combritois
SECOURS CATHOLIQUE PAYS BIGOUDEN	500,00€	500,00€		
SECOURS POPULAIRE PONT L'ABBÉ	500,00€	500,00€		
SNSM Bénodet Sainte-Marine	200,00€	200,00€		
SOLIDARITES PAYSANS DE BRETAGNE	200,00€	200,00€		
SUR UN AIR DE TERRE	200,00€	200,00€		
TANAM KOFIZU	500,00€	500,00€	450,00€	51 combritois- projet de création artistique, spectacle
TAMM KREIZH		450,00 €		7 combritois
T'ES CAP	450,00 €			7 COMBINEOIS
TI BREZHONEG AR VRO VIGOUDEN		392,00 €		
UNITE D'ENSEIGNEMENT IEM IME DE KERLAOUEN		100,00€		1 élève
TOTAL	6 248,00 €	7 662,15 €	2 030,00 €	

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, approuve à la majorité avec 2 abstentions les subventions et adhésions

Pour copie conforme Le 12 mars 2025

Christian LOUSSOUARN

Maire de Combrit – Sainte Marine



Voies et délais de recours : en application des articles R.421-1 à R.421-7 du Code de Justice Administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de RENNES (par voie postale, Hôtel de Bizien- 3, Contour de La Motte- 35000 RENNES, ou par voie dématérialisée via l'application "Télérecours citoyens" sur le site <a href="www.telerecours.fr">www.telerecours.fr</a>), qui devra, sous peine de forclusion, être enregistrée au greffe de cette juridiction dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Il est également possible de présenter, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès du Maire : ce recours gracieux interrompt le délai de recours contentieux qui ne courra à nouveau qu'à compter de l'intervention de sa réponse, sachant qu'en application de l'article L.231-4 du Code des relations entre l'administration et le public, le silence gardé pendant plus de deux mois sur une réclamation par l'autorité compétente vaut décision de rejet "lorsque la demande présente le caractère de réclamation ou d'un recours administratif.